

L'inspectrice de l'éducation nationale
Circonscription de Gray
Mission maternelle

Inspection de l'éducation
nationale
Circonscription de Gray
Mission maternelle

Téléphone
03 84 65 11 32
Mél.
ce.iengray.ia70
@ac-besancon.fr

7, place de la sous-
préfecture
70100 Gray

Le nouveau programme mis en œuvre depuis cette rentrée scolaire, implique des changements qui nécessitent un ajustement des représentations et des pratiques en vigueur.

Le site départemental <http://maternelle.circo70.ac-besancon.fr> met à disposition des enseignants des ressources relatives tant au fonctionnement de l'école qu'à celui de la classe.

1. Constats des évolutions des pratiques pédagogiques

A l'issue de cette année de mise en œuvre du nouveau programme, on constate une modification réelle des pratiques :

- Une meilleure prise en compte de la première scolarisation, ainsi que des conditions d'accueil particulières des enfants de moins de trois ans. Il convient de rappeler que si la section des Tout-Petits appartient à part entière au cycle 1, elle en constitue un espace/temps spécifique qui se doit d'accompagner les transitions famille/école, crèche/école ; ainsi, autant que possible, la constitution de classes dédiées aux moins de trois ans sera privilégiée à la faveur de l'élaboration d'un projet d'accueil spécifique.
- Une meilleure prise en compte de l'âge, du développement et des besoins de l'enfant dans l'aménagement des espaces, notamment en ce qui concerne le mobilier et les coins-jeux.
- Une réduction des fiches formelles (support d'évaluation et non d'apprentissage) au profit de la manipulation et du vécu corporel. Cette réflexion reste à approfondir.

2. Points de vigilance à approfondir

- En ce qui concerne les modalités d'apprentissage

Les efforts portés sur l'évolution des modalités d'apprentissage et la recherche d'un équilibre entre elles, doivent faire l'objet d'une vigilance partagée au sein des équipes pédagogiques :

- Rendre les apprentissages explicites, c'est-à-dire rendre l'enfant conscient de ce qu'il va apprendre, de ce qu'il est en train d'apprendre et de ce qu'il a déjà appris. Cette exigence repose nécessairement, à divers moments de l'apprentissage, sur des temps structurés de formalisation, de remémoration.

L'usage des boîtes de manipulation, inspirées de la pédagogie Montessori, constituent des apprentissages implicites. Elles présentent un véritable intérêt,



2/3

mais elles ne peuvent devenir efficaces qu'à certaines conditions :

- que l'enseignant réfléchisse au contenu de ces boîtes en terme de progression (exemple : *s'exercer à pincer avec des outils de plus en plus fins, ou pincer de plus en plus fort.*)
- que l'enseignant puisse observer l'enfant en train de manipuler afin de le guider vers la boîte qui lui permettra de progresser.

- Rendre sa vraie place au jeu, c'est-à-dire, garantir un équilibre juste entre « le jouer pour jouer », « le jouer pour grandir » et « le jouer pour apprendre ». Toutes les formes de jeu décrites dans les ressources d'accompagnement sont de la même importance ; il convient de ne pas négliger, en fonction de chacune des sections, la part du jeu symbolique dans le développement de l'enfant. Ainsi une réflexion reste à conduire en équipe sur la présence, l'utilisation, l'évolution et la mutualisation des coins-jeux.
- Rendre les apprentissages visibles à l'enfant et à sa famille. Le bénéfice de la diminution des fiches formelles peut s'accompagner du côté des parents, d'un manque de lisibilité des apprentissages conduits dans la classe, et d'une manière générale, d'un sentiment de manque de traces. En réponse à cette préoccupation des enseignants, peut être proposé périodiquement un document récapitulatif des apprentissages de la classe. Ce support, organisé par domaine d'apprentissage, préciserait, les compétences visées (*durant cette période, nous avons appris à ...*), pourrait contenir des photos du matériel utilisé, des photos de mises en situation, de réalisations, des propos d'enfants transcrits par l'enseignant, etc...

- En ce qui concerne les domaines d'apprentissage

- Renforcer la prise en compte des évolutions concernant la place de l'écrit (« écrire pour apprendre à lire », « essais d'écriture »).
- Renforcer la prise en compte des évolutions concernant la construction du nombre.
- S'appropriier les ressources d'accompagnement figurant sur Eduscol.

3. Le suivi et l'évaluation des apprentissages

Les modalités d'apprentissage décrites dans le nouveau programme renouvellent le regard porté sur l'enfant, et par conséquent, renouvellent les modalités d'évaluation qui se doit d'être positive et bienveillante.

Les recherches récentes, notamment en neurosciences, réaffirment les effets d'une bonne construction de l'estime et de la confiance en soi vis-à-vis du développement de l'enfant, de ses apprentissages et de la réussite de son parcours scolaire. Cette construction de l'estime et de la confiance en soi, est d'une part, soumise à l'expression des émotions et des sentiments de l'enfant, et d'autre part, soumise au regard de l'enseignant quand ce dernier se montre positif, encourageant et valorisant.

Pour rendre l'évaluation positive, on rend compte des progrès, des réussites, du cheminement de l'enfant et non de l'écart face à une norme attendue.

Cette évaluation positive repose sur deux outils :

- une fiche de synthèse renseignée en fin de cycle par les enseignants de cycle 1 proposée à l'échelon national, à destination des enseignants de cycle 2.
- un carnet de suivi élaboré par les équipes et renseigné « au fil de l'eau » durant tout le cycle à destination des enfants et des familles.

Dans ce nouveau contexte, les outils professionnels d'évaluation pour l'enseignant restent les progressions, les grilles d'observation par compétences (ces compétences pouvant être définies par période). Ces outils doivent permettre, en observant régulièrement l'élève, d'objectiver ses progrès.

- Le carnet de suivi

Après cette année de réflexion et d'appropriation des principes définis dans le nouveau programme, il appartient aux équipes de concevoir ce carnet de suivi.

Le site Eduscol propose des exemples de carnets de suivi ; ce sont des pistes qui pourront guider la réflexion en vue de finaliser un support appelé à évoluer au gré de son utilisation, de sa cohérence et de sa pertinence tout au long du cycle, de sa compréhension du point de vue des familles.



3/3

Pistes de réflexion :

- La mention des attendus de fin de cycle donne des repères aux parents (*cf. Eduscol, carnet de Myriam*)
- Les illustrations rendent l'apprentissage plus visible. Ne pas utiliser forcément la photo de l'enfant en train de faire mais la photo de la situation, du matériel, une illustration, etc...
- L'enfant peut intervenir directement sur son carnet de suivi : en collant la vignette d'une compétence réussie, en écrivant (son prénom, un mot en écriture essayée, etc.), en dessinant, etc.
Si la compétence concerne différents niveaux de réussite, ne sera indiquée ou ne sera collée sur le cahier, que la vignette correspondant au niveau atteint par l'enfant à ce moment-là.
- La compétence réussie est indiquée en utilisant le « je » et datée (*je sais nommer les formes : carré triangle et rond*)
- Un bilan périodique, constitué par un écrit professionnel de l'enseignant (*cf. Eduscol carnet d'Enzo*) vient compléter les traces laissées dans le carnet.
- Le carnet de suivi peut devenir support de langage : en groupe de langage, ou en situation individuelle, le carnet est commenté, discuté... Cette forme de langage d'évocation, permet de revenir sur les démarches, les processus, les étapes, le lexique spécifique, de se constituer une mémoire de travail à plus long terme, et donc de formaliser l'apprentissage, de se le remémorer pour mieux le fixer.
- Le carnet de suivi est adossé aux activités et apprentissages réels conduits dans la classe et dans l'école, il est donc propre à chaque école et ne peut être un carnet proposé par des éditeurs.

A la fin de cette première année de mise en œuvre du nouveau programme, des réflexions et des changements de pratiques sont réellement engagés et je vous en remercie. Je compte encore toutefois sur votre engagement, en tant qu'enseignant et au sein de votre équipe, pour relever les nombreux défis qui permettront de redonner toute sa place à notre école maternelle.

L'inspectrice de l'éducation nationale,

Elisabeth Oudon